



Décorateur marchandiseur

en Aménagement d'Espaces Commerciaux ou Événementiels



VENTE

Le diplôme

L'apprenti est présenté à l'examen d'état (Répertoire national des certifications professionnelles) Décorateur marchandiseur en aménagement d'espaces commerciaux ou événementiels. Il reçoit, en outre, le certificat professionnel de la CCI de Versailles Val-d'Oise/Yvelines délivré conjointement avec l'entreprise d'accueil, si l'apprenti a obtenu des résultats satisfaisants au cours des deux années de formation et s'il a passé avec succès les épreuves de l'examen.

Les objectifs de la formation

Garant de l'identité visuelle du donneur d'ordre, le décorateur / marchandiseur en aménagement d'espaces commerciaux ou événementiels, individuellement ou en équipe projet :

- *Crée ou choisit les structures, volumes, matériaux, éclairages, couleurs... utiles à l'aménagement ou à la décoration d'espaces commerciaux, événementiels ou de produits et services*
- *Elabore son projet en cohérence avec les choix du commanditaire, en fonction des contraintes budgétaires, techniques et réglementaires*
- *Adapte son travail selon la durée de vie du produit ou du service*

Il a en charge la création/réalisation d'aménagements d'espaces commerciaux et/ou la mise en scène de produits/services.

Secteurs d'activité

L'activité du Décorateur marchandiseur s'exerce dans :

- La grande distribution
- Les grands magasins / magasins de luxe / magasins d'usine
- Les commerces indépendants

Nos partenaires

- Aigle ■ Alinea ■ Benetton ■ BHV ■ C&A
- Cartier ■ Celio ■ Dalloyau ■ Descamps
- Esprit ■ Etam ■ Galeries-Lafayette
- H&M ■ IKEA ■ Laliq
- Le Jacquard Français ■ Louis-Vuitton
- Monoprix ■ Truffaut ■ Villeroy et Boch
- Yves Delorme

Déroulement de la formation

La préparation se déroule sur deux ans (à savoir 1200 heures) sur le mode de l'alternance école-entreprise, selon un calendrier rythmé par les saisons (ex : préparation de Noël : 3 semaines en entreprise en octobre...).

Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

Perspectives professionnelles

Le titulaire de la certification professionnelle pourra occuper des fonctions de :

- Décorateur – Etalagiste
- Aménageur d'espaces commerciaux
- Visuel – Marchandiseur
- Aménageur d'espaces intérieurs
- Standiste/Agenceur de stands
- Scénographe
- Responsable d'identité visuelle

Contact

Muriel Paris
01 30 75 38 34
01 30 75 84 51
mparis@versailles.cci.fr
saf.chauvin@versailles.cci.fr

IFA Adolphe Chauvin

22, rue des Beaux Soleils
95520 Osny
BP 50206
95523 Cergy-Pontoise Cedex
www.ifa-chauvin.fr

Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)



Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.

Modalités d'inscription

- Etude du dossier
- Test d'aptitudes manuelles
- Entretien de motivation

Les sessions d'admission sont organisées à partir du mois de février

Le dossier de candidature est disponible à l'IFA ou sur www.ifa-chauvin.fr

Pré-requis

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV minimum.

Programme de la formation

- Cours pratiques et théoriques de Décoration - Etalage - Merchandising
- Marketing
- Anglais commercial
- Notions mode, design, objet, art
- Arts appliqués
- Informatique : Illustrator, Photoshop, production de supports techniques et visuels

Moyens et sorties pédagogiques :

- Ateliers avec vitrines
- Magasin
- Mobilier professionnel
- Intervenants spécialisés
- Visites salons professionnels

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Mise en valeur des produits et/ou services en vue de leur commercialisation
- Aménagement des espaces commerciaux : magasins, vitrines, stands
- Réalisation des ambiances et des décors
- Prise en charge de la "scénographie" d'animations événementielles
- Création des supports de communication
- Conduite et réalisation de projets

Poursuite d'études envisageable

Bien que l'objectif de cette certification professionnelle soit l'insertion professionnelle, les titulaires du diplôme peuvent envisager une poursuite d'études vers une licence professionnelle.

Tout sur le réseau des écoles

www.ecoles.versailles.cci.fr